

Compte-rendu de l'audience Conseil supérieur des programmes 26 mars 2019

EMC

CSP représenté par : Souad Ayada, présidente, David Bauduin, secrétaire général, et deux membres, Alain Cadix (ingénieur), et Sonia de la Provôté (sénatrice, Calvados)

GEPP : les deux co-pilotes, Vincent Duclert (IG histoire-géographie) et Philippe Portier (EPHE, directeur d'études, section des sciences religieuses)

Associations de spécialistes :

Philo : APPEP, ACIREPH

SES : APSES

Histoire-géographie : APHG, Clionautes

Snes-FSU représenté par Amélie Hart-Hutasse

S. Ayada fait la même introduction que pour toutes les autres réunions : processus d'élaboration des programmes, calendrier, caractère provisoire des textes présentés aujourd'hui.

Présentation du projet par les deux co-pilotes.

V. Duclert tient d'abord à rappeler que la DGESCO a modifié les projets de 2de et 1^{ère} mais que la version finale publiée au BO convient tout à fait aux concepteurs.

Les co-pilotes insisteront tout au long de la réunion sur le fait qu'ils attendent beaucoup de ce que les présent-es ont à leur dire, et qu'il s'agit d'amender le projet.

Pour l'horaire, le GEPP préconiserait une semestrialisation afin d'avoir un enseignement d'une heure par semaine. Selon IG, on pourrait consacrer 2 heures à chaque domaine (4 domaines à traiter, deux par axe), le temps restant, 10 heures, serait consacré à une entreprise collective, le projet de l'année, qui donnerait lieu à une évaluation.

Thèmes du programme

Seconde : la liberté

Première : la société

Terminale : la démocratie

Les trois programmes sont conçus pour développer une participation active des élèves, qui s'appuie sur la transmission, la réflexion autour de notions lourdes (sic). La volonté des enseignants d'avoir le choix a été entendue, souligne V. Duclert.

Axe 1 / Fondements et expériences de la démocratie

Questionnement

- Sur les principes constitutifs

Réflexion autour des modèles antiques de la démocratie ;

Peuple souverain ;

La république hier et aujourd'hui ;

Démocraties autoritarismes et totalitarismes au XXe siècle ;

État de droit, séparation des pouvoirs et droits de l'homme

- Sur les mutations contemporaines

Les transitions démocratiques dans le monde

L'Europe comme espace démocratique ?

Les modalités de protection des démocraties

Comment meurent les démocraties

Notions à acquérir :

Régime parlementaire / régime présidentiel

Tyrannie / totalitarisme

État de droit / État de police

Objets possibles d'enseignement

La démocratie athénienne

La République romaine

Le programme du Conseil National de la Résistance

Les textes constitutionnels français

Il s'agit de donner chair aux notions (sic)

Axe 2 / Repenser et faire vivre la démocratie

- Les problèmes contemporains

Populismes et reculs de la démocratie

Des démocraties à l'épreuve des guerres et des violences

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Agir face aux génocides et aux crimes de masse

Le droit des minorités

Éducation, information et médias

- Les pistes de rénovation, de refondation, de la démocratie

Les notions de vertu, de justice et d'exemplarité

La démocratie en milieu scolaire

Artistes et chercheurs en résidence dans les lycées

Théâtre, arts, et spectacles citoyens

La démocratie à l'heure des réseaux sociaux

Le lien entre république et solidarité (république laïque, république sociale)

Notions à acquérir

Identité

Citoyenneté

Droit à la différence

Populisme

Communautarisme

Objets possibles d'enseignement :

Le théâtre citoyen

Les utopies

La science-fiction (littérature, cinéma)

Les ONG et les droits de l'homme

Intervention du Snes-FSU :

- Satisfaction que le projet de l'année ait été rendu facultatif dans les programmes publiés car la liberté pédagogique des collègues va déjà être fortement contrainte par les conditions d'enseignement (disparition du dédoublement obligatoire) et les horaires restreints ;
- Rappel de la situation de l'EMC dans les établissements : variable d'ajustement pour constituer les services voire sauver des postes, dans le contexte de l'application de la réforme plus encore qu'auparavant ;
- Se poser la question de la formation des enseignant·es qui vont devoir prendre en charge cet enseignement ;
- Les entrées dans le programme sont arides, conceptuelles, et ne parlent pas à des adolescents de 17, 18 ans, les questions sont loin de leur quotidien, de leur vécu, ne sont pas à même de les rendre acteurs et actrices ;
- Pas de prise en compte de la spécificité de la voie technologique ;
- Il manque dans la réflexion sur les problèmes actuels de la démocratie et les pistes de rénovation : la réflexion sur les inégalités de genre, sur la parité (on pourrait commencer par éviter de parler de droits de l'homme et préférer les droits humains...)

Réponses des co-pilotes

Le projet de l'année est un espace de liberté, cela peut être intéressant, il faut s'en saisir. Des ressources vont être mises à disposition pour les programmes de 2de et 1^{ère}, et le programme lui-même a pour but d'être formateur (sic), les professeurs vont être inspirés (sic), vont découvrir de nouvelles questions. Ils trouveront des ressources pour se former au sein du programme (sic).

S. Ayada : le CSP a transmis à la DGESCO un guide du professeur pour mettre en œuvre les programmes d'EMC de 2de et 1^{ère}, élaboré par le GEPP. V. Duclert souligne que les professeurs doivent échanger leurs idées, leurs cours, leurs ressources : c'est un enseignement collaboratif entre professeurs.

Faire des programmes différents pour les séries technologiques est un échec. Il ne faut pas voir la liste de objets d'enseignement comme limitative, on peut en trouver bien d'autres, et l'idéal serait de mettre en place un site collaboratif qui permettrait à tous les enseignants de partager leurs idées.

Les Clionautes

Souligne les redondances avec les programmes d'HG et d'HGGSP. Demande l'éducation à la défense, qui est un moment attendu des programmes d'EMC. Demande aussi que figure clairement l'engagement, politique, syndical, associatif.

V. Duclert souligne que le GEPP n'a pas travaillé en sachant ce qui se faisait dans les autres programmes. Et pour l'éducation à la défense, cela n'a pas été complètement retenu dans les arbitrages, car cette dimension va sans doute être du ressort du Service National Universel.

APPEP

Longue intervention pour déplorer une grande absence dans le programme d'EMC au lycée : la laïcité. Choisie comme notion structurante elle permettrait une plus grande continuité de l'enseignement EMC de l'école primaire jusqu'en terminale. Cite à l'appui le vademecum laïcité, la Charte, etc.

P. Portier répond que la continuité est importante mais qu'il s'agit aussi de préparer les élèves à ce qu'ils vont vivre dans l'enseignement supérieur. Quant à la laïcité, elle est travaillée à partir de la question de la liberté de conscience.

ACIREPH

Tient à revenir sur l'architecture générale du programme.

Se demande si c'est encore un programme avec un tel inventaire à la Prévert. Cette liberté affichée a un revers : d'une classe à l'autre, d'un établissement à l'autre, très grandes variations, quid de la culture commune ?

Et pourtant en dépit de cette grande liberté le programme reste infaisable. Ce sont des programmes élaborés « depuis Sirius ». Par exemple il y a des incohérences entre les domaines au choix et la liste des notions à acquérir. De plus on ne sait rien des modalités d'évaluation. Où est passée l'ambition d'une formation citoyenne commune à tout une classe d'âge ?

Les conditions matérielles sont également soulignées. Si actuellement l'enseignement d'EMC peut apporter beaucoup de satisfaction (du point de vue des professeurs comme des élèves, c'est parce qu'il est en demi-groupe.

Tout le monde est d'accord (IG, co-pilote, S. Ayada).

V. Duclert n'accepte pas que l'on parle de programme « infaisable » (et S. Ayada, agacée, rappelle que l'objet de la réunion est le programme de terminale, non ceux de 2de et 1^{ère}). Pour lui le GEPP s'est efforcé de donner un espace d'ouverture, de respiration, avec les élèves, quant à la culture commune elle existera à travers le fait que l'on fait raisonner les élèves.

SNALC

Trouve le programme très intéressant, et apprécie le respect de la liberté pédagogique.

Attend de voir le projet publié pour voir comment on peut le rendre opérationnel avec les élèves (sic), fera des propositions en ce sens.

Partage inquiétudes quant aux effectifs réduits et à l'horaire de 18 heures.

SGEN

Fait l'analyse que la très très grande liberté permise par la rédaction du programme est une forme de compensation pour les conditions désastreuses de sa mise en œuvre.

Se demande où est la démocratie sociale dans ce programme de terminale.

Fait remarquer qu'il ne faut pas employer la notion de populisme uniquement dans un sens négatif, sinon cela devient « presque une entreprise idéologique ».

La présence dans le programme de toutes les échelles de démocratie, dont la démocratie locale, est importante.

APHG

Aborder les notions de représentation, de représentativité, le vote, pourrait permettre de donner de la chair à cet enseignement.

P. Portier : il y aura bien une réflexion autour des différentes formes de démocratie : représentative, participative, délibérative.

APSES

Un programme encyclopédique et très abstrait, et également très marqué histoire et géographie.

On aurait pu reprendre pas mal des éléments du programmes actuel de sciences politiques de terminale, qui va disparaître avec la réforme, notamment des éléments de sociologie politique, l'étude des comportements électoraux (rejoint l'APHG)

Puisque tous les enseignants peuvent faire de l'EMC, il serait bon de l'inscrire dans le préambule du programme. Il faudrait aussi que soit inscrite la nécessité d'avoir des effectifs réduits

S. Ayada répond que ce n'est pas possible de l'écrire

V. Duclert admet que les programmes paraissent abstraits à travers les items, mais il s'agit de respect vis-à-vis des professeurs (sic) : il faut parler le langage des élites intellectuelles (re-sic).

P. Portier souligne qu'il y a des éléments dans le programme pour que toutes les disciplines s'y retrouvent.

Pour finir intervention de deux membres du CSP. Sonia de la Provôte sénatrice comprend effectivement que la question des effectifs réduits est importante car on ne peut pas faire un cours magistral en EMC, et elle portera le message.

Alain Cadix demande comment la technologie est présente dans les programmes, car elle transforme profondément la société et la démocratie. (Réponse : il y a des éléments sur le numérique mais aussi les biotechnologies, plutôt en seconde)